

En faisant vivre et jouer les enfants au centre de loisirs, nous agissons aujourd'hui, avec tous les autres éducateurs, pour permettre l'émergence des individus les plus libres et les plus responsables dans la société la plus démocratique possible.

Les informations générales:

- Accueil des enfants à partir de 3 ans (scolarisés), jusqu'à 11 ans.
- Durant les mercredis, 4 groupes d'âge sont constitués. Le premier groupe est constitué d'enfants scolarisés en petite et moyenne section de maternelle, le groupe 2, d'enfants scolarisés en moyenne et grande section, le groupe 3 des enfants de CP et CE1 et le groupe 4 des enfants de CE2, CM1 et CM2.
- Tarification en fonction du quotient familial (pour tous renseignements, nous contacter). Un supplément tarifaire est appliqué pour les familles n'habitant pas Parçay-Meslay.
- Inscriptions possibles à la journée ou à la 1/2 journée avec ou sans repas.
- Les modifications d'inscription ne pourront pas être prises en compte à moins de 2 semaines de la modification souhaitée.
- Les bulletins d'inscriptions ainsi que le dossier de l'enfant sont à déposer au centre de loisirs. Les inscriptions ne seront pas prises en compte si le dossier n'est pas complet. Les inscriptions par téléphone ne sont pas acceptées.
- Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée. Le nombre de places est limité.
- En cas d'absence non justifiée les journées seront facturées.
- Afin de permettre aux enfants de pratiquer des activités extrascolaires le mercredi, nous acceptons le départ des enfants durant la matinée et la fin d'après-midi si cela ne perturbe pas le fonctionnement du centre et n'entraîne pas de temps d'attente pour le reste du groupe. Il n'est notamment pas possible de partir à une autre activité en début d'après-midi ni les jours de sorties. Nous n'assurons pas le transport vers les lieux d'activités.



Centre de loisirs municipal de Parçay-Meslay

Mercredis de Septembre Octobre 2026

En avant pour les
projets de début d'année
et l'accueil des nouveaux
enfants !



Participation à la
Semaine Bleue
Mercredi 7 Octobre



Centre de Loisirs	Amélie HERVE (Directrice):	06 85 62 37 32
	J-B MENORET (Dir.Adjoint)	06 71 68 77 95

Groupe 1: PS et MS

C'est le début de l'année et la découverte du centre de loisirs, de ses règles de vie, de son environnement pour les plus jeunes qui arriveront en ce début Septembre. Nous proposons donc des projets adaptés qui permettront aux enfants de découvrir les différentes activités possibles.

Nous proposerons des activités de peinture afin de décorer notre salle d'activité et permettre aux enfants de prendre possession des locaux.

Les après-midi seront consacrés en partie à un temps de repos et des activités calmes afin de respecter le rythme des enfants en ce début d'année.



Groupe 2: MS et GS

Nous travaillerons l'aménagement de l'espace d'accueil durant cette période afin que les enfants prennent possession des lieux, nous organiserons les tableaux de responsabilité, nous installerons les temps d'ateliers, les temps de jeux extérieurs...

Comme pour les autres groupes, un programme plus précis sera communiqué au moins oralement aux familles à la rentrée. En effet, le programme d'activités des mercredis de Septembre-Octobre n'est pas finalisé un juin au moment de la diffusion de ce programme.



Les activités d'après-midi seront consacrées au jeu de groupe et jeux sportifs en salle et en extérieur. Ils seront décidés en concertation avec les groupes d'enfants afin de leur permettre de prendre une place dans la vie de la structure.

Groupe 3: CP et CE1

Les enfants de CP arrivant dans cette nouvelle salle d'accueil et d'activités vont s'acclimater tranquillement et découvrir le fonctionnement de ce groupe avec les conseils de vie de groupes réguliers qui permettent de décider collectivement des activités, jeux et sorties qui seront vécus ensuite.

Le début de l'année oblige, les animateurs seront force de proposition et monteront la palette des activités possibles à l'ALSH dans ce groupe.

Des projets d'activités le matin et des jeux sportifs l'après-midi seront proposés aux enfants.

Les enfants de ce groupe participeront à la Randonnée Contée proposée dans le cadre de la Semaine Bleue le mercredi 8 octobre. Un temps de partage intergénérationnel!

Groupe 4: CE2 au CM2

Durant cette première période, les enfants feront connaissance de leurs animateurs et pourront découvrir toute la palette d'activités possibles à l'ALSH. Des projets participatifs et plutôt posés le matin et des temps d'animation l'après-midi qui permettent de bouger et de se dépenser en jouant avec des jeunes du même âge.

Nous participerons à la « Semaine Bleue », semaine d'animations à Parçay-Meslay en direction du public sénior le 8 octobre pour une Randonnée Contée que nous préparerons afin que les enfants soient acteurs de cette balade de quelques kilomètres dans la commune et les bois municipaux.

Nous retrouverons Stéphane, animateur à la Gloriette pour un cycle d'animation autour de la poterie et du travail de l'argile avec cuisson des différentes pièces réalisées dans l'année.

Le mercredi 07/10, activités et repas intergénérationnel dans la cadre de la Semaine Bleue pour le groupe 3 et le groupe 4.

IMPORTANT:

C'est la saison des inscriptions aux activités extrascolaires. Nous acceptons que les enfants quittent le centre de loisirs dans la journée pour participer à leur activité si cela ne perturbe pas la vie du groupe. En revanche, nous ne pouvons pas accompagner les enfants à leur activité ni aller les chercher. Merci de nous en parler.

Bulletin d'inscription

Centre de Loisirs de Parçay Meslay

Mercredis de Septembre-Octobre 2026

Nom (de l'enfant).....Prénom.....

Date de naissance..... n° de téléphone.....

Adresse.....

Commune.....

L'enfant sera présent au centre de loisirs: (cochez la(les) case(s) correspondante(s))

	journée	matin	après-midi	repas
Mercredi 02/09				
Mercredi 09/09				
Mercredi 16/09				
Mercredi 23/09				
Mercredi 30/10				
Mercredi 07/10				
Mercredi 14/10				

Fait le..... (dater, signer)

Bulletin d'inscription à retourner au centre de loisirs
au plus tard le 21 juillet 2026

L'inscription sera enregistrée à réception du présent bulletin dans la limite des places disponibles.